

BILL NO. 11

PROJET DE LOI N° 11

Thirty-second Legislative Assembly

Trente-deuxième législature

First Session

Première session

First Appropriation Act, 2008-09

Loi d'affectation n° 1 pour l'exercice 2008-2009

Whereas it appears by message from the Commissioner and in the estimates accompanying the message that the sums mentioned in Schedule A of this *Act* are required for the purpose of defraying certain expenses of the public service of Yukon and for related purposes for the period of 12 months ending March 31, 2009;

Attendu qu'il est nécessaire, comme l'indiquent le message du Commissaire et le budget des dépenses qui y est joint, d'allouer les crédits précisés à l'annexe A de la présente loi pour couvrir certaines dépenses de l'administration publique du Yukon et autres fins connexes pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2009;

The Commissioner of Yukon, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly, enacts as follows

le Commissaire du Yukon, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative, édicte :

1 From and out of the Yukon Consolidated Revenue Fund there may be paid and applied a sum not exceeding in the whole \$904,755,000, for defraying the several charges and expenses of the public service of Yukon payable in the period of 12 months ending on March 31, 2009, as set forth in Schedule A of this Act and which, includes all sums previously appropriated for any part of the same period, and that sum shall not be paid or applied except in accordance with Schedules A, B, and C, the Financial Administration Act and, subject to that Act, the estimates accompanying the message from the Commissioner.

1 Il peut être prélevé, sur le Trésor du Yukon, une somme maximale de 904 755 000 \$, pour le paiement des charges et dépenses de l'administration publique du Yukon afférentes à la période de douze mois se terminant le 31 mars 2009, telles qu'elles sont énumérées à l'annexe A de la présente loi, cette somme comprenant tous les montants déjà affectés pour une partie quelconque de cette période et les crédits ne peuvent être affectés qu'en conformité avec les annexes A, B et C, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et, sous réserve de cette dernière, le budget des dépenses joint au message du Commissaire.

2 The due application of all monies paid or applied pursuant to section 1 shall be accounted for.

2 Il est rendu compte de l'affectation régulière des crédits versés ou affectés sous le régime de l'article 1.

FIRST APPROPRIATION ACT, 2008-09

SCHEDULE A

\$(Dollars in 000s)

Operation and Maintenance Votes

01	Yukon Legislative Assembly	5,065
24	Elections Office	360
23	Office of the Ombudsman	504
02	Executive Council Office	24,018
51	Community Services	59,323
07	Economic Development	6,708
03	Education	113,709
53	Energy, Mines and Resources	36,921
52	Environment	24,420
12	Finance	6,719
15	Health and Social Services	209,209
55	Highways and Public Works	99,453
08	Justice	44,446
10	Public Service Commission	34,772
54	Tourism and Culture	16,298
11	Women's Directorate	1,125
22	Yukon Development Corporation	one dollar
18	Yukon Housing Corporation	13,928
19	Yukon Liquor Corporation	one dollar
20	Loan Amortization	0
20	Loan Capital	5,000
Subtotal Operation and Maintenance		<hr/> 701,978 <hr/>

Capital Votes

01	Yukon Legislative Assembly	138
24	Elections Office	5
23	Office of the Ombudsman	5
02	Executive Council Office	761
51	Community Services	57,722
07	Economic Development	9,323
03	Education	8,109
53	Energy, Mines and Resources	3,640
52	Environment	1,812
12	Finance	278
15	Health and Social Services	11,131
55	Highways and Public Works	70,695
08	Justice	6,878
10	Public Service Commission	22

FIRST APPROPRIATION ACT, 2008-09

SCHEDULE A

\$(Dollars in 000s)

Capital votes (cont'd)

54	Tourism and Culture	4,172
11	Women's Directorate	5
22	Yukon Development Corporation	11,500
18	Yukon Housing Corporation	16,581
	Subtotal Capital	<hr/> 202,777
	TOTAL SUMS REQUIRED	<hr/> <hr/> 904,755

LOI D'AFFECTATION N° 1 POUR L'EXERCICE 2008-2009

ANNEXE A

\$ (en milliers de dollars)

Crédits votés relatifs au fonctionnement et à l'entretien

01	Assemblée législative du Yukon	5 065
24	Bureau des élections	360
23	Bureau de l'ombudsman	504
02	Conseil exécutif	24 018
51	Services aux collectivités	59 323
07	Développement économique	6 708
03	Éducation	113 709
53	Énergie, Mines et Ressources	36 921
52	Environnement	24 420
12	Finances	6 719
15	Santé et Affaires sociales	209 209
55	Voirie et Travaux publics	99 453
08	Justice	44 446
10	Commission de la fonction publique	34 772
54	Tourisme et Culture	16 298
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	1 125
22	Société de développement du Yukon	un dollar
18	Société d'habitation du Yukon	13 928
19	Société des alcools du Yukon	un dollar
20	Amortissement du capital emprunté	0
20	Capital emprunté	5 000
	Total partiel : fonctionnement et entretien	<hr/> 701 978 <hr/>

Crédits votés relatifs au capital

01	Assemblée législative du Yukon	138
24	Bureau des élections	5
23	Bureau de l'ombudsman	5
02	Conseil exécutif	761
51	Services aux collectivités	57 722
07	Développement économique	9 323
03	Éducation	8 109
53	Énergie, Mines et Ressources	3 640
52	Environnement	1 812
12	Finances	278
15	Santé et Affaires sociales	11 131
55	Voirie et Travaux publics	70 695
08	Justice	6 878
10	Commission de la fonction publique	22

LOI D'AFFECTATION N° 1 POUR L'EXERCICE 2008-2009

ANNEXE A

<u>Crédits votés relatifs au capital (suite)</u>		<u>\$ (en milliers de dollars)</u>
54	Tourisme et Culture	4 172
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	5
22	Société de développement du Yukon	11 500
18	Société d'habitation du Yukon	16 581
	Total partiel : capital	<hr/> 202 777
	TOTAL DES SOMMES REQUISES	<hr/> <hr/> 904 755

FIRST APPROPRIATION ACT, 2008-09
SCHEDULE B
GRANTS

The sums in this Schedule have been included in the sums in Schedule A. They are extracted from Schedule A and noted here only to show that they have been appropriated for grants rather than for some other purpose. They are not appropriations in addition to what is mentioned in Schedule A.

<u>Operation and Maintenance Votes</u>		<u>Grant amounts</u> <u>\$(Dollars in 000s)</u>
01	Yukon Legislative Assembly	0
24	Elections Office	0
23	Office of the Ombudsman	0
02	Executive Council Office	0
51	Community Services	
	- In-Lieu of Property Taxes	4,607
	- Home Owner Grants	3,095
	- Comprehensive Municipal Grants	13,346
07	Economic Development	0
03	Education	
	- Student Transportation	116
	- Student Accommodation (Board Subsidy)	115
	- Post Secondary Student Grants	4,548
53	Energy, Mines and Resources	0
52	Environment	0
12	Finance	0
15	Health and Social Services	
	- Adoption Subsidies	121
	- Child Care Subsidies	2,624
	- Social Assistance – Whitehorse	8,017
	- Yukon Seniors’ Income Supplement	228
	- Pioneer Utility Grant	1,526
	- In-Lieu of Property Taxes – Continuing Care	240
	- Medical Travel Subsidies	993
	- In-Lieu of Property Taxes – Community Nursing	62
	- Social Assistance – Region	954
55	Highways and Public Works	0
08	Justice	0
10	Public Service Commission	0
54	Tourism and Culture	0
11	Women’s Directorate	0
22	Yukon Development Corporation	0
18	Yukon Housing Corporation	0
19	Yukon Liquor Corporation	0
Subtotal Operation and Maintenance Grants		40,592

FIRST APPROPRIATION ACT, 2008-09
SCHEDULE B
GRANTS

The sums in this Schedule have been included in the sums in Schedule A. They are extracted from Schedule A and noted here only to show that they have been appropriated for grants rather than for some other purpose. They are not appropriations in addition to what is mentioned in Schedule A.

		Grant amounts
		<u>\$(Dollars in 000s)</u>
<u>Capital Votes</u>		
01	Yukon Legislative Assembly	0
24	Elections Office	0
23	Office of the Ombudsman	0
02	Executive Council Office	0
51	Community Services	0
07	Economic Development	0
03	Education	0
53	Energy, Mines and Resources	0
52	Environment	0
12	Finance	0
15	Health and Social Services	0
55	Highways and Public Works	0
08	Justice	0
10	Public Service Commission	0
54	Tourism and Culture	0
11	Women's Directorate	0
22	Yukon Development Corporation	0
18	Yukon Housing Corporation	0
	Subtotal Capital Grants	0
TOTAL GRANTS REQUIRED		40,592

LOI D'AFFECTATION N° 1 POUR L'EXERCICE 2008-2009

ANNEXE B SUBVENTIONS

Les sommes indiquées dans la présente annexe sont incluses dans les sommes de l'annexe A. Elles sont extraites de l'annexe A et figurent ci-dessous uniquement pour illustrer qu'elles sont affectées à titre de subventions plutôt qu'à d'autres fins. Ces affectations ne s'ajoutent pas aux sommes indiquées dans l'annexe A.

<u>Crédits votés relatifs au fonctionnement et à l'entretien</u>	<u>Subventions</u> <u>\$ (en milliers de dollars)</u>
01 Assemblée législative du Yukon	0
24 Bureau des élections	0
23 Bureau de l'ombudsman	0
02 Conseil exécutif	0
51 Services aux collectivités	
- Au titre de l'impôt foncier	4 607
- Subventions aux propriétaires résidentiels	3 095
- Subventions municipales globales	13 346
07 Développement économique	0
03 Éducation	
- Transport scolaire	116
- Logement étudiant (subvention pour la pension)	115
- Subventions aux étudiants de niveau post-secondaire	4 548
53 Énergie, Mines et Ressources	0
52 Environnement	0
12 Finances	0
15 Santé et Affaires sociales	
- Subventions pour l'adoption	121
- Programme de subventions pour les services de garde	2 624
- Aide sociale – Whitehorse	8 017
- Supplément de revenu pour les personnes âgées	228
- Subventions aux pionniers (services publics)	1 526
- Au titre de l'impôt foncier – services de soins continus	240
- Subventions pour voyages médicaux	993
- Au titre de l'impôt foncier – soins infirmiers communautaires	62
- Aide sociale – régionale	954
55 Voirie et Travaux publics	0
08 Justice	0
10 Commission de la fonction publique	0
54 Tourisme et Culture	0
11 Bureau de promotion des intérêts de la femme	0
22 Société de développement du Yukon	0
18 Société d'habitation du Yukon	0
19 Société des alcools du Yukon	0
Total partiel : subventions pour le fonctionnement et l'entretien	40 592

LOI D'AFFECTATION N° 1 POUR L'EXERCICE 2008-2009

**ANNEXE B
SUBVENTIONS**

Les sommes indiquées dans la présente annexe sont incluses dans les sommes de l'annexe A. Elles sont extraites de l'annexe A et figurent ci-dessous uniquement pour illustrer qu'elles sont affectées à titre de subventions plutôt qu'à d'autres fins. Ces affectations ne s'ajoutent pas aux sommes indiquées dans l'annexe A.

		Subventions
		<u>\$ (en milliers de dollars)</u>
<u>Crédits votés relatifs au capital</u>		
01	Assemblée législative du Yukon	0
24	Bureau des élections	0
23	Bureau de l'ombudsman	0
02	Conseil exécutif	0
51	Services aux collectivités	0
07	Développement économique	0
03	Éducation	0
53	Énergie, Mines et Ressources	0
52	Environnement	0
12	Finances	0
15	Santé et Affaires sociales	0
55	Voirie et Travaux publics	0
08	Justice	0
10	Commission de la fonction publique	0
54	Tourisme et Culture	0
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	0
22	Société de développement du Yukon	0
18	Société d'habitation du Yukon	0
	Total partiel : subventions relatives au capital	<hr/> 0
	TOTAL DES SUBVENTIONS REQUISES	<hr/> <hr/> 40 592

SCHEDULE C

ANNEXE C

YUKON LEGISLATIVE ASSEMBLY

The Yukon Legislative Assembly is the parliament of the Yukon, consisting of Members who are elected by the people of the Yukon. Through them Yukon people make territorial laws and provide money needed by the Government of Yukon for the present and future good of the people of the Territory.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU YUKON

L'Assemblée législative du Yukon est le Parlement du Yukon où siègent les députés élus par la population du Yukon. Par l'intermédiaire des députés, les gens du Yukon décident des lois territoriales et versent les sommes nécessaires au gouvernement du Yukon pour assurer le bien-être actuel et futur des gens du territoire.

ELECTIONS OFFICE

To manage and conduct elections of Members of the Yukon Legislative Assembly and school-governing groups.

BUREAU DES ÉLECTIONS

Il dirige et gère les élections des députés à l'Assemblée législative et des membres des organismes scolaires dirigeants.

To provide administrative support for electoral district boundaries commission.

Il offre du soutien administratif à la commission de délimitation des circonscriptions électorales.

OFFICE OF THE OMBUDSMAN

To enhance public confidence and promote fairness and integrity in public administration of the Yukon.

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Il accroît la confiance du public dans l'administration publique du Yukon et favorise l'équité et l'intégrité au sein de la fonction publique du Yukon.

DEPARTMENTAL OBJECTIVES

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

EXECUTIVE COUNCIL OFFICE

Supporting the Cabinet governance process by ensuring government policy and planning are coordinated and effective.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

Il soutient le processus de gouvernance du Cabinet en garantissant que la planification et les politiques gouvernementales sont coordonnées et efficaces.

Demonstrating strategic corporate leadership.

Il fait preuve de leadership d'entreprise stratégique.

Fostering respectful, durable relationships with other governments.

Il encourage des relations durables et respectueuses avec les autres gouvernements.

Promoting effective and timely communication of government information to the public.

Il favorise la communication efficace et rapide de l'information gouvernementale au public.

DEPARTMENT OF COMMUNITY SERVICES

**MINISTÈRE DES SERVICES AUX
COLLECTIVITÉS**

To promote sustainable healthy communities by supporting local governments, community organizations, and the volunteer sector;

Il favorise les collectivités viables et en santé en soutenant les administrations locales, les organismes communautaires et le secteur bénévole;

encouraging active living through sport and recreation; and directly providing community services, planning and zoning, property assessment and taxation, infrastructure and land development.

To protect public safety through driver and vehicle programs; to provide community educational opportunities through public library programs; and to provide bilingual inquiry services to the public and Yukon government departments.

To support the health, safety and protection of the public through programs such as the application of minimum building, electrical and mechanical codes; equitable and responsible employment practices; and orderly and accountable professional and commercial activity.

To protect broad consumer interests through the provision of education, information and enforcement services.

To assist and enable communities and people to protect themselves from the threat of wildland fire, structural fire and other emergencies or disasters and provision of emergency medical services.

To work in partnership with the Yukon Housing Corporation and the Yukon Liquor Corporation to support community development and facilitate the delivery of Territorial Agent services in Yukon communities.

DEPARTMENT OF ECONOMIC DEVELOPMENT

To develop and maintain a sustainable and competitive Yukon economy to enrich the quality of life of all Yukoners.

To pursue economic initiatives with a shared vision of prosperity, partnerships and innovation.

To forge partnerships with First Nations in the

en encourageant les gens à mener une vie active par la participation aux activités sportives et aux loisirs; et en offrant directement des services communautaires, une planification et un zonage, une évaluation foncière, une taxation, des infrastructures et un aménagement du territoire.

Il assure la sécurité publique par des programmes pour les conducteurs et les véhicules; il offre des possibilités de formation dans les collectivités grâce aux programmes offerts dans les bibliothèques publiques; il fournit des services de renseignements bilingues au public et aux ministères du gouvernement du Yukon.

Il soutient la santé, la sécurité et la protection du public grâce à des programmes comme l'application de codes minimaux de la construction, de l'électricité et de la mécanique; des pratiques d'emploi justes et responsables; et des activités professionnelles et commerciales ordonnées et responsables.

Il protège les intérêts généraux des consommateurs par la prestation de services d'éducation, d'information et de mise en application.

Il aide et permet aux collectivités et à la population de se protéger contre la menace des feux de végétation, des feux de bâtiment et d'autres urgences ou sinistres, et il offre des services médicaux d'urgence.

Il travaille en partenariat avec la Société d'habitation du Yukon et la Société des alcools du Yukon en vue de favoriser le développement communautaire et d'y faciliter la prestation de services d'agents territoriaux dans les collectivités du Yukon.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Il bâtit et maintient une économie yukonnaise durable et concurrentielle pour améliorer la qualité de vie de la population du Yukon.

Il mène des initiatives économiques fondées sur une vision commune de prospérité, de partenariats et d'innovation.

Il crée des partenariats avec les Premières nations

economic development of the Yukon.

DEPARTMENT OF EDUCATION

To deliver accessible and quality education so learners of all ages can become productive, responsible and self-reliant members of society. This will be achieved by:

- creating a more responsive education system that enables learners to succeed;
- enhancing transitions between different levels of educations, training and the world of work;
- developing and maintaining meaningful relationships with all partners in education; and
- enabling education, training and skills development for Yukoners so they may respond to opportunity and meet Yukon's labour market needs.

DEPARTMENT OF ENERGY, MINES AND RESOURCES

To responsibly manage Yukon's natural resources and ensure integrated resource and land use.

To promote investment in and responsible development of Yukon's mineral, energy, forestry, agriculture and land resources.

To provide strategic leadership for natural resource policy and planning.

To support and facilitate the implementation of the *Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act (YESAA)*.

DEPARTMENT OF ENVIRONMENT

To ensure that the natural resources and the environment of the Yukon are managed and used

pour le développement économique du Yukon.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Il offre un enseignement accessible et de qualité pour permettre aux apprenants de tout âge de devenir des membres de la société productifs, responsables et autonomes. Cet objectif sera réalisé par :

- la création d'un système d'éducation plus souple permettant la réussite des apprenants;
- l'amélioration des transitions entre les différents niveaux de scolarité, de formation et du marché du travail;
- l'établissement et le maintien de relations solides avec tous les partenaires du domaine de l'éducation;
- l'offre de programmes d'études, de formations et de perfectionnement à la population du Yukon, pour lui permettre de profiter des possibilités qu'offre le marché du travail du Yukon et de s'y adapter.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

Il gère les ressources naturelles du Yukon de façon responsable et veille à l'utilisation intégrée des terres et des ressources.

Il favorise l'investissement dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, des mines, des forêts, et des ressources foncières du Yukon et leur développement responsable.

Il fait preuve de leadership stratégique en matière de politiques et de planification des ressources naturelles.

Il soutient et facilite la mise en œuvre de la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon (LEESY)*.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Il veille à ce que les ressources naturelles et l'environnement du Yukon soient gérés et utilisés en conformité avec les politiques du

in accordance with government policy by:

- maintaining and enhancing the quality of the Yukon's environment for present and future generations through ecosystem-based management, conservation of resources and protection and maintenance of biodiversity;
- renewing the Yukon government's vision to maintain and enhance the Yukon's natural environment for present and future generations;
- ensuring that Yukon people have the opportunity to be involved in the development and review of departmental programs, policies, legislation and regulations through open and meaningful communication and participatory processes;
- managing natural resources in a manner that promotes integration with other sectors including economic development, so that optimum benefits can be derived for all Yukon people;
- participating in national and international measures designed to enhance environmental quality and encourage sustainable use of natural resources;
- integrating, implementing and managing authorities and responsibilities in water resource and environmental management; and
- undertaking resource management activities that meet the Government of Yukon's obligations and respect the rights of aboriginal people and relationships established through land claims and self-government agreements.

DEPARTMENT OF FINANCE

To ensure the financial resources of the Government of Yukon are managed to meet the priorities of the government and comply with the statutes.

gouvernement :

- en conservant et en rehaussant la qualité de l'environnement du Yukon pour le bien de tous, y compris les générations futures, grâce à une gestion écosystémique, la conservation des ressources, et la protection et la préservation de la biodiversité;
- en renouvelant la vision du gouvernement du Yukon de conserver et de rehausser l'environnement naturel du Yukon pour le bien de tous, y compris les générations futures;
- en veillant à ce que la population du Yukon ait l'occasion de participer à l'élaboration et à la révision de programmes, de politiques, de lois ou de règlements ministériels, grâce à un processus de participation et de communication transparent et significatif;
- en gérant les ressources naturelles de manière à favoriser l'intégration avec d'autres secteurs, tel le développement économique, afin d'en tirer le plus d'avantages possible pour la population du Yukon;
- en participant aux mesures nationales et internationales visant à rehausser la qualité de l'environnement et à favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles;
- en intégrant, en mettant en œuvre et en gérant les attributions qui lui ont été transférées dans les domaines de la gestion des eaux et de l'environnement;
- en entreprenant des activités de gestion des ressources conformes aux engagements du gouvernement du Yukon et respectant les droits des peuples autochtones et les relations établies sous le régime des accords de revendications territoriales et des ententes d'autonomie gouvernementale.

MINISTÈRE DES FINANCES

Il veille à ce que les ressources financières du gouvernement du Yukon soient gérées en conformité avec les priorités du gouvernement et dans le respect des lois.

DEPARTMENT OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES

To work with the community to ensure quality health and social services for Yukoners. This will be achieved by helping individuals acquire the skills to live responsible, active, healthy and independent lives; and by providing a range of accessible, sustainable services that assist individuals, families and communities to reach their full potential.

DEPARTMENT OF HIGHWAYS AND PUBLIC WORKS

To support government program delivery through procurement and management services.

To serve the public by managing and regulating transportation infrastructure, systems and programs.

To serve the public and support government departments by developing and maintaining building, transportation and technology infrastructure.

To coordinate with and assist Government of Yukon departments and corporations to deliver French language services to the Yukon public in accordance with the Yukon *Languages Act*.

DEPARTMENT OF JUSTICE

The Yukon Department of Justice operates to:

- enhance public confidence in, and respect for, the law and society;
- promote an open and accessible system of justice that provides fair and equal services to all Yukon citizens;
- ensure that the administration of justice operates for the benefit of all persons in Yukon;
- work toward an effective and responsive correctional system to manage offenders in ways that offer opportunities for healing and hope for change, while ensuring public safety;

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

Il œuvre auprès de la collectivité afin d'assurer des services de santé et des services sociaux de qualité. Ces objectifs seront atteints en aidant les personnes à acquérir les habiletés leur permettant de vivre de façon saine, active, autonome et responsable, et en leur offrant une gamme de services accessibles et durables aidant les personnes, les familles et les collectivités à s'épanouir pleinement.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS

Il appuie la prestation de programmes gouvernementaux par des services d'approvisionnement et de gestion.

Il sert le public en gérant et en réglementant l'infrastructure, les systèmes et les programmes afférant au transport.

Il sert le public et appuie les ministères gouvernementaux par la mise en place et l'entretien de l'infrastructure de bâtiment, de transport et de technologie.

Il coordonne et aide les ministères et les sociétés du gouvernement du Yukon à offrir des services en français à la population du Yukon, conformément à la *Loi sur les langues* du Yukon.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le ministère de la Justice du Yukon fonctionne de façon :

- à rehausser la confiance et le respect du public envers la société et ses lois;
- à promouvoir un système juridique transparent et accessible offrant des services justes et égaux à la population du Yukon;
- à s'assurer que l'administration de la justice fonctionne dans l'intérêt de la population du Yukon;
- à établir un système correctionnel efficace et souple permettant de traiter les délinquants de façon à offrir des occasions de guérison et un

- ensure that the Government of Yukon receives high quality and cost-effective legal services;

- promote effective policing, crime prevention and community justice initiatives in our communities; and

- encourage respect for individual, collective and human rights.

PUBLIC SERVICE COMMISSION

To make appropriate investments in the public service to sustain the organization as a desirable place to work to ensure the delivery of the best possible programs and services to Yukon people.

To provide leadership in planning and implementing initiatives to address corporate human resource responsibilities.

To work in partnership with departments to support organizational excellence by developing human resource expertise.

DEPARTMENT OF TOURISM AND CULTURE

In partnership with the private sector, non-governmental organizations, municipal governments, First Nation governments and other government departments:

- to generate long-term economic growth and export revenues for the benefit of Yukon people through the development and marketing of the Yukon tourism industry; and

- to generate long-term economic growth and maximize socio-cultural benefits for Yukon residents and visitors through the preservation, development and interpretation of the Yukon's historic resources and of visual, literary and performing arts in the Yukon.

espoir de changement, tout en assurant la sécurité du public;

- à s'assurer que le gouvernement du Yukon reçoit des services juridiques de qualité supérieure et à des coûts raisonnables;

- à promouvoir un maintien de l'ordre, une prévention du crime, ainsi que des initiatives de justice communautaires efficaces;

- à favoriser le respect des droits de la personne sur le plan individuel et collectif.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Elle investit judicieusement dans les membres de la fonction publique pour soutenir l'organisation à titre de milieu de travail de choix pour garantir la prestation des meilleurs programmes et services possible à la population du Yukon.

Elle offre du leadership dans le secteur de la planification et de la mise en œuvre d'initiatives pour assumer les responsabilités d'entreprises en matière de ressources humaines.

Elle travaille en partenariat avec les ministères pour soutenir l'excellence organisationnelle en se dotant d'une expérience en matière de ressources humaines.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE

En partenariat avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les administrations municipales, les gouvernements des Premières nations et d'autres ministères :

- il stimule la croissance économique à long terme et génère des recettes d'exportation dans l'intérêt de la population du Yukon par l'expansion et la commercialisation de l'industrie du tourisme du Yukon;

- il génère une croissance économique à long terme et maximise les avantages socioculturels pour la population du Yukon et les touristes par la préservation, le développement et l'interprétation des ressources historiques, ainsi que des arts visuels, littéraires et de la scène du

WOMEN'S DIRECTORATE

To support the Government of Yukon's commitment to the economic, legal and social equality of women.

YUKON DEVELOPMENT CORPORATION

To develop and promote the development of energy systems and the generation, production, transmission and distribution of energy in all its forms in a manner consistent with sustainable development.

YUKON HOUSING CORPORATION

To assist people to meet their housing needs.

To help the housing market-place work better by furthering the self-sufficiency of communities, industries and people by:

- providing social housing to serve the changing needs of clients;
- providing staff housing to meet Government of Yukon departmental needs;
- supporting Yukoners to repair their homes, improve the energy efficiency and accessibility of their homes and protect the environment;
- supporting Yukoners to become homeowners and to improve the accessibility and energy efficiency of the housing stock;
- assisting seniors and persons with special needs to meet their special housing requirements;
- playing a lead role in educating and transferring technology to the Yukon housing industry and general public;
- building community and industry capacity; and
- increasing the availability of affordable housing in Yukon for seniors and persons with

Yukon.

BUREAU DE PROMOTION DES INTÉRÊTS DE LA FEMME

Il appuie le gouvernement du Yukon dans ses engagements envers l'égalité économique, juridique et sociale des femmes.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU YUKON

Elle appuie le développement de systèmes énergétiques, ainsi que de la production, la transmission et la distribution d'énergie sous toutes ses formes selon les principes du développement durable.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU YUKON

Elle aide la population à subvenir à ses besoins en matière de logement.

Elle aide le marché de l'habitation à mieux fonctionner en favorisant l'autonomie des collectivités, des industries et de la population du Yukon :

- en fournissant du logement social pour répondre aux besoins changeants de la clientèle;
- en répondant aux besoins des ministères du gouvernement du Yukon en matière de logement pour leur personnel;
- en encourageant les résidents du Yukon à rénover leurs domiciles, à augmenter l'efficacité énergétique et l'accessibilité de leurs domiciles et à protéger l'environnement;
- en encourageant les résidents du Yukon à devenir propriétaires et en améliorant l'accessibilité et l'efficacité énergétique de logements disponibles;
- en aidant les personnes âgées et les personnes ayant des besoins spéciaux à subvenir à leurs besoins en matière de logement;
- en jouant un rôle de chef de file dans l'éducation et le transfert de technologie à l'industrie de l'habitation au Yukon et au grand

special housing needs.

public;

- en maximisant le potentiel des collectivités et de l'industrie;

- en augmentant la disponibilité de logements à prix abordable au Yukon pour les personnes âgées et les personnes ayant des besoins spéciaux.

YUKON LIQUOR CORPORATION

To provide and regulate the purchase, importation, distribution and retail sale of liquor products, while ensuring availability and variety to meet customer demand.

To promote and enforce the legal and socially responsible consumption and service of liquor products.

To support the return and recycling of beverage containers where required.

To provide timely and efficient access to specific government services, on behalf of other departments, in rural communities where a liquor store is located.

To provide support to the Yukon Lottery Commission.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU YUKON

Elle est responsable de l'achat, de l'importation, de la distribution et de la vente au détail de boissons alcoolisées et de leur réglementation. Elle veille aussi à ce que la disponibilité et la variété des produits disponibles répondent à la demande de la clientèle.

Elle favorise une consommation et un service licite et socialement responsable de boissons alcoolisées et prend des mesures à cette fin.

Elle favorise la consignation et, si nécessaire, le recyclage des récipients à boisson,

Elle offre un accès efficace et rapide à des services gouvernementaux particuliers, au nom d'autres ministères, dans les collectivités rurales dotées d'un magasin de vente de boissons alcoolisées.

Elle offre du soutien à la Commission des loteries du Yukon.